

RAPPORT SUR LA SITUATION DES AUTOCHTONES PYGMEES EN RDCONGO

Introduction

Le présent rapport évoque la problématique de l'accès des autochtones pygmées à la terre.

En second lieu, nous épinglerons les conséquences de manque de terre et nous terminerons par les besoins actuels, ou recommandations exprimant les souhait profond des communautés autochtones pygmées concernées par le problème de l'accès à la terre.

Traditionnellement, les autochtones pygmées, sont des peuples de la forêt. Ils sont connu pour leur forte dépendance à la forêt, tant culturellement qu'économiquement ; ainsi que pour leur utilisation harmonieuse, rationnelle et durable des ressources forestières et leur gestion des écosystèmes forestiers. Ils vivent dans la forêt et ils vivent de la forêt, dont ils détiennent de précieuses connaissances traditionnelles, y compris dans le domaine de plantes médicinales.

Situation foncière

Comme déjà indiqué dans l'introduction, les pygmées sont reconnus comme étant les premiers occupants de l'Afrique Centrale forestière, y compris la RDCONGO. Paradoxalement, ces premiers citoyens de la R.D.Congo sont actuellement les « sans terres ».

Malheureusement, en matière de droit d'accès à la terre, ces autochtones n'ont pas reçu toute l'attention, la considération et protection dues à leur rang de premier citoyen du pays, qu'ils étaient en droit d'attendre de l'Etat Congolais. Au contraire, ce dernier a même contribué à aggraver l'incertitude et l'instabilité de leur situation foncière et, par voie de conséquence, la précarité et le caractère aléatoire de leurs conditions sociales, économiques, culturelle et politique.

En effet, soit que les dispositions légales successives en matière foncière ont toujours été dommageables envers les autochtones pygmées nomades et chasseurs-cueilleurs de part leur culture, soit que les dispositions susceptibles de protéger leurs droits n'ont jamais été appliquées en leur faveur. Tel est le cas des pygmées spoliés et expulsés illégalement de leur forêt lors du processus de la création des parcs nationaux : Kahuzi Biège dans la province du Sud-Kivu et le parc Virunga dans la province du Nord-Kivu à l'Est de la RDCongo.

Pour n'avoir reçu aucune indemnisation lors de leur expulsion brutale , et n'ayant plus accès à la forêt où ils exerçaient leurs activités de survie, ces pygmées Batwa(ou Bambuti) déracinés socialement, économiquement et culturellement, vivent dans des conditions infrahumaines.

Ils croupissent dans une misère innommable, leur misère étant encore aggravée par la discrimination, le rejet et la marginalisation dont ils sont l'objet de la part des autres groupes.

Dans les villages bantous où ils se sont réfugiés lors de leur expulsion musclée, ils n'ont pas accès à la terre qui du reste est déjà rare du fait de l'accroissement démographique des communautés d'accueils.

Situation des autochtones pygmées avant la création du parc nationaux

Pour ce qui est de la forêt devenue parcs nationaux, les pygmées y vivaient depuis plusieurs siècles. La vie des pygmées était axée sur la forêt dont ils tiraient leur économie de subsistance. Ils vivaient dans la forêt, et vivaient de la forêt comme déjà dit. C'est dans celle-ci qu'ils chassaient le gibier, cueillaient et ramassaient les fruits, les racines et tubercules sauvages, les champignons, le miel, les chenilles....dont ils se nourrissaient. C'est dans la forêt qu'ils tiraient les lianes et autres matières premières pour la fabrication de paniers, de vans, de nasses, ainsi que les produits pour la médecine traditionnelle (feuilles, écorces, racines, fruits....).

Les produits de la chasse, de la cueillette et de l'artisanat étaient non seulement consommés par les pygmées eux-mêmes, mais constituaient aussi pour leur économie, les articles et les produits qu'ils pouvaient offrir pour les trocs et les échanges avec les voisins non pygmées. Ceci leur donnait un sentiment de dignité, d'être utiles. Ainsi bien qu'ils n'étaient pas riches, les pygmées n'étaient pas non plus très pauvres au point de mendier la nourriture et de faire vivre leur famille aux dépens des tiers. Ces échanges leur permettraient d'avoir du sel, savon, des machettes et autres produits de première nécessité.

On comprend aisément que la forêt avait une importance vitale pour les autochtones pygmées.

Conséquences de manque des terres

- Culturelles : perte de la culture
- Sociales : séparation avec les autres pygmées, abandon des activités rituelles.
- Economiques : manque des moyens financiers pour faire face au problème matériel.
- Sanitaire : état de santé médiocre suite à la sous alimentation et l'inaccessibilité aux soins médicaux suite aux frais élevés.
- Perte de connaissance traditionnelle.
- Une grande discrimination de la part des autres ethnies.

Besoins ou souhait des autochtones pygmées.

- Terres(Champs) : Tous les habitants ruraux de la RD Congo vivent des activités agricoles pourvu qu'ils aient où pratiqué cette activité.
- Habitat : besoin d'assistance pour la construction de maison décente.
- Activités génératrices de revenus : les femmes demandent un appui pour le petit commerce
- Scolarisation des enfants : le manque d'instruction constitue un frein à la promotion des droits des pygmées. C'est ce qui fait qu'ils soient exclus des charges politiques et administratives locales.
- Assistance pour la revendication des leurs champs ou terres.

Conclusion

Enfin, pour mieux assurer le respect des droits fondamentaux humains des autochtones pygmées ; il faudra qu'il y est respect des dispositions légales qui existent déjà et plus précisément celles relatives aux droits fonciers des communautés locales en générale et en particuliers les pygmées dont l'histoire montre les premiers occupants de la RDCongo.

Pour l'APDMAC

SINAFASI MAPILI Foibe
Chargée de la promotion féminine.